



# BORDEREAU RETOUR CONSIGNE

**AGENCE GRENOBLE**



**OPTYMHA**  
l'expert FAP et échappement

RETOUR CONSIGNE GRENOBLE

Ce document doit être complété et envoyé par mail à : **contact@optym-ha.fr**  
ou par fax au 04 76 70 47 29 dans les **7 jours** à compter du jour de la livraison.

**LE MONTANT DE LA CONSIGNE SERA RENDU APRÈS NOTRE CONTRÔLE.**

**Conditions d'acceptation de la consigne :**

- ▶ La pièce doit être d'origine constructeur et strictement conforme au modèle commandé.
- ▶ La pièce ne doit pas avoir subi de détériorations de l'enveloppe externe.  
(exemples : coup de marteau, de disquette, fissures, chocs...)
- ▶ FAP/CATALYSEUR : le média des pièces (céramique) ne doit être ni fissuré, ni percé, ni avoir subi de réaction exothermique (fissures liées à une élévation de température), ni avoir été traité préalablement au nettoyeur haute-pression, ni contenir de l'eau.
- ▶ La pièce doit être renvoyée dans le conditionnement d'origine et dans un délai de 7 jours.
- ▶ Dès réception et contrôle de la consigne, un avoir sera établi.

<b>Nom de la société</b>	
<b>Référence de la pièce</b>	
<b>Numéro du bon de livraison</b>	

**Nom du signataire** .....

**Signature**

**Cachet Client**